

Synthèse

PROJET DE DISPOSITIF

2023-2027



Mise à jour : mars 2023

DAME LISIEUX



86 route d'Orbec
14100 LISIEUX

N° FINESS : 14 000 057 1

Table des Matières

1.	L'association	3
1.1.	Présentation	3
1.2.	Le projet associatif	3
1.3.	Les principes d'intervention	4
2.	Cadre et contexte	4
2.1.	Un pôle enfance et jeunesse qui évolue	4
2.2.	L'arrêté d'autorisation	5
3.	Présentation de la population accompagnée	6
4.	L'organisation du pôle enfance et jeunesse	6
4.1.	Un fonctionnement en dispositifs intégrés	6
4.2.	Les principes d'intervention à l'échelle du pôle	7
5.	L'offre de service du DAME de Lisieux	8
5.1.	Les prestations délivrées	8
5.2.	Les modalités d'accompagnement proposées	16
5.3.	Les étapes de l'accompagnement	16
5.4.	La communication et la coordination interne	16
5.5.	Le partenariat	16
5.6.	La gestion des dossiers des personnes accompagnées	16
5.7.	Les événements indésirables	16
6.	Les ressources	17
6.1.	Les ressources humaines	17
6.2.	Les rôles et les fonctions	18
6.3.	Autres aspects RH	21
7.	Les axes d'amélioration du projet	21
7.1.	Les modalités d'évaluation et de pilotage du projet	21
7.2.	Perspectives / axes d'amélioration	22

1. L'association

1.1. Présentation

L'Association gère **16 établissements et services**, répartis en quatre secteurs d'activités pour **948 places**. Au 31/12/2021, l'association compte **365 salariés**.



1.2. Le projet associatif

Le projet associatif 2022-2026 s'appuie sur :

- 3 valeurs : l'engagement, l'épanouissement et la créativité
- 4 parties prenantes : personnes accompagnées, familles et amis, salariés, partenaires
- 12 objectifs :
 - o Accompagner les personnes en situation de handicap dans leur parcours de vie
 - o Favoriser l'autodétermination des personnes accompagnées, leur implication dans la cité et leur bien-être
 - o Adapter notre offre et développer des projets innovants pour répondre aux besoins et attentes
 - o Accueillir et accompagner les familles
 - o Renforcer le lien avec les familles et soutenir les aidants
 - o S'assurer de la pérennisation et du développement de l'association
 - o Permettre aux salariés d'assurer un accompagnement de qualité
 - o Œuvrer pour une qualité de vie au travail
 - o Soutenir l'initiative et la créativité des salariés
 - o Travailler en réseau partenarial
 - o Coconstruire avec les partenaires des projets communs
 - o Renforcer l'efficacité d'organisation et de gestion

Le projet associatif détaillé est accessible sur le site internet : www.apaeipapf.fr

1.3. Les principes d'intervention

- Autodétermination des personnes accompagnées
- Dynamique de parcours des personnes accompagnées
- Expression et participation des personnes accompagnées
- Gestion des paradoxes
- Modalités de régulation
- Diffusion des RBPP de la HAS

2. Cadre et contexte

2.1. Un pôle enfance et jeunesse qui évolue

La situation antérieure à septembre 2022

Lors de la création du pôle enfance et jeunesse en 2012, l'offre de service était portée par deux IME et un SESSAD, lesquels fonctionnaient de manière indépendante :

- **L'IME de Falaise**
- **L'IME de Lisieux**
- **Le SESSAD**

L'une des finalités visées par la création du pôle enfance et jeunesse était de renforcer la coopération entre les services. En miroir des considérations du rapport Piveteau et du développement de la démarche « *une réponse accompagnée pour tous* », il apparaissait nécessaire pour l'APAEI Pays d'Auge et de Falaise de se doter d'une organisation plus souple, permettant de favoriser davantage la mise en œuvre de prestations modulables pour répondre aux besoins divers et variés des personnes accompagnées. Les passerelles du SESSAD à l'IME, et inversement, se sont donc simplifiées. L'outil internat, disponible à l'IME de Falaise, a aussi été utilisé pour des jeunes initialement reçus à Lisieux, des séjours ont été mutualisés ainsi que des moyens humains mais aussi techniques...

L'expérimentation de la complémentarité des services a dessiné de nouvelles perspectives pour le soutien à l'inclusion des personnes accompagnées et pour prévenir des ruptures de parcours. S'est alors dessinée l'ambition d'aller encore plus loin dans l'adaptation des réponses apportées.

La situation depuis le 1^{er} septembre 2022

L'APAEI des Pays d'Auge et de Falaise a décidé, en accord avec l'ARS, d'un passage des IME de Falaise, de Lisieux et du SESSAD, sur **un fonctionnement en dispositif intégré, pour la rentrée de septembre 2022.**

Les autorisations IME-SESSAD et CAFS sont révisées au bénéfice **d'une autorisation globale unique**. A cette occasion, les **Dispositifs d'Accompagnements Médico Educatifs** de Falaise et de Lisieux sont créés. Ils sont autorisés à recevoir tout public enfant en situation de handicap selon toutes les modalités d'accompagnement.

Cette autorisation vise à faciliter les passages des enfants et des jeunes entre les différentes modalités d'accompagnement. Il s'agit de permettre une meilleure fluidité des parcours des enfants et des jeunes accompagnés au sein des dispositifs et ainsi, une meilleure adaptation de l'accompagnement à leurs besoins.

2.2. L'arrêté d'autorisation

Au 01/01/2023

Nom établissement	DAME de Lisieux
N° FINESS	14 000 057 1
Catégorie d'établissement	183 - IME
Mode de financement	57 - ARS Dot. Glob
Date d'autorisation	04/01/2017
Date de fin de l'autorisation	03/01/2032

Code discipline d'équipement	Code clientèle	Mode de fonctionnement	Capacité autorisée
844 - tous projets éducatifs, thérapeutiques et pédagogiques	117 - Déficience intellectuelle 500 - Polyhandicap 437 - Troubles du spectre de l'autisme	48 - tous modes d'accueil et d'accompagnement	106
UEM 840 - accompagnement précoce de jeunes enfants	437 - Troubles du spectre de l'autisme	21 - accueil de jour	7
Dispositif d'auto régulation 841 - accompagnement dans l'acquisition de l'autonomie et la scolarisation	437 - Troubles du spectre de l'autisme	16 - prestation en milieu ordinaire	10

3. Présentation de la population accompagnée

L'évolution des profils au cours des dernières années

Nous notons trois tendances dans l'évolution des profils qui se confirment pour les accompagnements sur site mais aussi en milieu ordinaire.

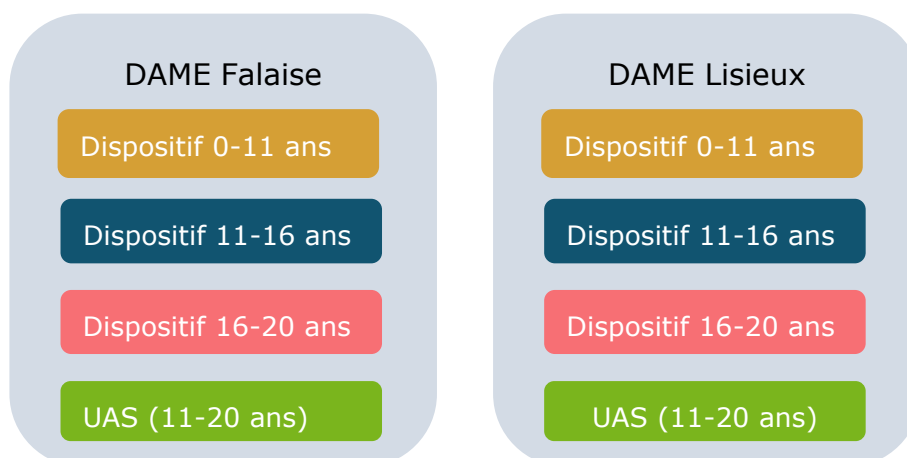
- Les Troubles psys
- Familles fragilisées
- Être comme les autres
 - Une revendication d'égalité de droits
 - L'emploi ...
 - Les réseaux sociaux ...

4. L'organisation du pôle enfance et jeunesse

4.1. Un fonctionnement en dispositifs intégrés

Depuis le 1^{er} septembre 2022, l'offre de service portée par le pôle enfance et jeunesse est structurée à partir de 2 dispositifs intégrés, lesquels sont appelés **Dispositifs d'Accompagnements Médico Educatif (DAME)**. Le premier dispositif est implanté sur le territoire de Falaise. Le second sur le territoire de Lisieux. Ils garantissent ensemble la présence d'une offre de service diversifiée sur le sud-est du Calvados.

Les deux DAME proposent des modalités d'accompagnements similaires :



La répartition des effectifs est privilégiée par classe d'âge en miroir de ce qui s'opère dans les établissements scolaires (maternelle/primaire, collège, lycée) mais aussi sur les lieux d'accueil et de loisirs par exemple.

Cette répartition vise à favoriser les liens avec les dispositifs de droit commun et donc à renforcer la porosité entre le milieu spécialisé et le milieu ordinaire.

Les Unités d'Accueil Spécialisées demeurent car la réponse aux besoins des jeunes accueillis implique de veiller davantage à la stabilité des lieux d'accueils et des professionnels.

L'organisation matérielle (salle de changes, salle aménagée pour le bien être...) ainsi que la grande fatigabilité, la vulnérabilité des jeunes en situation de handicap plus prononcé, le besoin de repères stables nécessitent une attention particulière et un encadrement renforcé.

Des ateliers d'habilité sociale, l'utilisation des structures municipales et la participation à des événements locaux sont conduits au cas par cas.

4.2. Les principes d'intervention à l'échelle du pôle

Sur chaque DAME, l'intervention des professionnels vise :

- L'accompagnement de la famille et de l'entourage habituel du jeune ;
- Les soins de rééducation ;
- La surveillance médicale de la santé physique et mentale, ainsi que de l'évolution du handicap ;
- L'enseignement et le soutien pour l'acquisition des connaissances et l'accès à un niveau culturel optimum ;
- Des actions éducatives et thérapeutiques menant à développer la personnalité, l'autonomie, la communication, la socialisation et l'inclusion ;
- Le développement de l'autodétermination, c'est-à-dire le développement des habiletés qui permettent de dire et de faire pour soi dans chaque situation du quotidien, en limitant les interférences externes exagérées, en autorisant le droit à l'expérimentation, à l'erreur et à la prise de risque maîtrisée.

Les équipes remplissent collectivement une mission **éducative, pédagogique et thérapeutique**. Cette complémentarité vise à assurer, pour chaque enfant reçu, une cohérence d'actions interdépendantes et complémentaires les unes des autres, au service d'une conception à la fois globale et unique de la personne accompagnée.

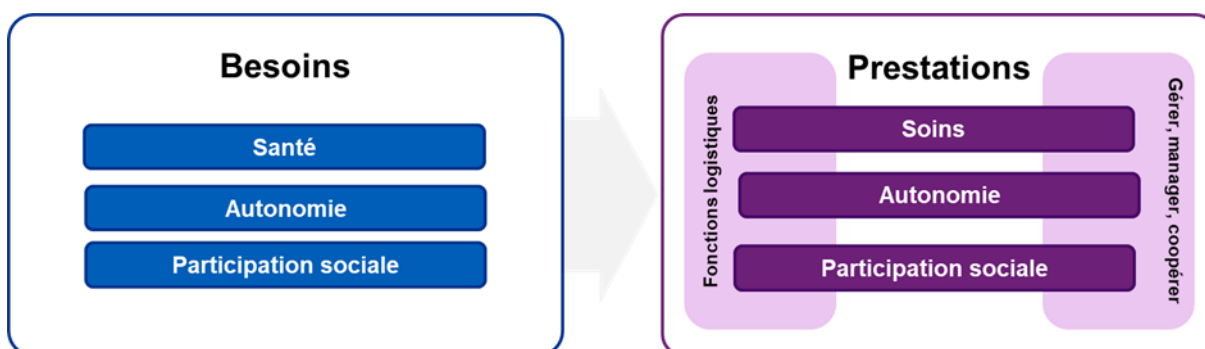
Dans des domaines aussi divers que la communication, la recherche du bien être psychique, les apprentissages scolaires et professionnels, l'autonomie et la socialisation, les intervenants éducatifs, pédagogiques et thérapeutiques partagent les mêmes objectifs, visent les mêmes résultats, quel que soit leur domaine de compétence.

5. L'offre de service du DAME de Lisieux

5.1. Les prestations délivrées

Dans le cadre de l'écriture du projet de dispositif, les nomenclatures de besoins et de prestations SERAFIN-PH ont été mobilisées par les professionnels pour réfléchir collectivement les prestations portées par les dispositifs 0-11 ans, 11-16 ans, 16-20 ans sur les DAME de Lisieux.

Les équipes du DAME de Lisieux sont guidées par l'idée selon laquelle ce sont les besoins qui déterminent les accompagnements, et non la disponibilité de l'offre.



Les tableaux ci-dessous sont issus de groupes de travail qui ont été organisés en janvier 2022 entre les professionnels des différents dispositifs. Ils illustrent la nature des prestations qui sont proposées, lesquelles évoluent selon les besoins des jeunes sur les différents dispositifs.

Les prestations en milieu ordinaire : Elles correspondent aux accompagnements de type SESSAD. Les interventions développées en milieu ordinaire se font dans une logique d'accompagnement très individualisé. Elles viennent principalement soutenir :

- La scolarité
- La participation aux organismes de droit commun (centres sociaux culturels partenariat avec les cantines municipales...)
- Les expérimentations en milieu écologique
- Les habiletés sociales
- Les soins paramédicaux

Les prestations délivrées sur les dispositifs 0-11 ans

Axes développés	Prestations réalisées
Soins somatiques et psychiques	<p>Accompagnement auprès des parents :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soutien et guidance parentale dans les actes de la vie quotidienne ; - Soutien suite à l'annonce de diagnostic. Entretien psychologiques de soutien <p>Accompagnement auprès des jeunes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'entretiens psychologiques individuels et mise en place de temps de bilans ; A l'interne ou en libéral - Rendez-vous avec les personnels de soins : Infirmiers/ médecins généralistes / CMPP/ hôpital de jour/ CMPEA/ CATT/ CAMSP / mise en place des protocoles ...Epilepsie / Allergies / Gastrostomie ... - Accompagnement vers le CRA en cas de diagnostic TSA complexe, Lien avec l'ETADA (équipe territoriale d'appui au diagnostic autisme) pour le dépistages sur les troubles précoces (autisme autres maladies rares) ; - Lien avec les parents et les professionnels de la petite enfance pour appréhender et comprendre les premières années de l'enfant ; - Mettre en mots les premiers stades de développement et suivi pédopsychiatrique à l'externe ; - Animation d'ateliers en binôme entre : éducateurs spécialisés et psychologues ou éducateurs spécialisés et psychomotriciens ; - Organisation d'atelier théâtre, contes, émotions, goût, art pictural... ; - Accompagnement aux soins somatiques : Désensibilisation aux auscultations (par la mise en place d'ateliers de type mobi-dents, temps avec l'infirmier pour scénariser une auscultation, rassurer sur le brassard de prise de tension, une aiguille... ;
Soins de rééducation et de réadaptation fonctionnelle	<p>Accompagnement auprès des jeunes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ergothérapeute et psychomotricité sur site ou en libéral /Soins sensoriels (salle apaisante, salle sensorielle) ; - Suivi locomoteur en ergothérapie ou kinésithérapie ; - Ateliers de relaxation – fonction proprioceptive ; - Orthophonistes (sur site et libéral) - Lien avec CMPR / Clinique de La Miséricorde/ Proteor
Accompagnement pour l'entretien personnel	<p>Accompagnement auprès des parents :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement des parents : Aider à appréhender et à comprendre les premières années de l'enfant, les premiers stades de développement, l'apprentissage de l'acquisition de la propreté, l'acquisition de la parole. l'ergothérapeute peut au domicile aider à l'installation des moyens de compensation (douche adaptée/ accessibilité...) <p>Accompagnement auprès des jeunes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - De nombreux temps individuels avec l'enfant sont proposés pour qu'il devienne plus autonome dans les petites tâches du quotidien ; - Dans toutes les séances éducatives sont abordées les notions : d'hygiène / vêtire / alimentation/ éliminations / notamment au travers de séances éducatives paramédicales, en individuel ou en collectif ; - Ateliers sur l'habillement en fonction des saisons / travail sur le schéma corporel / les coordinations gestuelles / avec une forte prise en compte des ressentis de chacun ; - Désensibilisation aux troubles alimentaires pour les TSA, atelier du goût, travail autour de la sélectivité alimentaire. Acquisition de la propreté. Autonomie aux toilettes.
Relations et interactions avec autrui	<p>Accompagnement auprès des jeunes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utilisation de matériel de compensation pour permettre aux enfants de se déplacer ; - Multiplication des sorties à l'extérieur avec accompagnement de professionnels ; - Réalisation d'ateliers de communication : Mise en pratique de scénarios et mise en situation pour communiquer faire des demandes à l'extérieur ; - Travaux et jeux sur le respect des règles de vie commune ; - Ateliers sur la gestion des émotions. sensibilisation à la vie affective (ce qu'on peut faire ou non, savoir et pouvoir dire NON)
Accompagnement pour prendre des décisions adaptées et pour la sécurité	<p>Accompagnement auprès des parents : une participation d'un parent accompagnant sera recherchée. Accompagnement auprès des jeunes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Apprentissage de la sécurité piétonne ; - Travail théorique sur les pré requis pour gagner en autonomie, avoir un comportement adapté, à l'extérieur en toute sécurité puis mise en pratique avec validation par l'éducateur référent (avec autorisation parentale) ; - Sorties pédagogiques pour apprendre à utiliser les transports en commun (bus, train, tramway) - Ateliers de prise en compte de l'environnement : Apprendre à regarder autour de soi, savoir anticiper, réagir en cas d'imprévu. Respecter la nature, les autres. Début de démarches éco citoyennes

Accompagnement pour exercer ses droits	Accompagnement des jeunes : - Permettre l'expression des désaccords ; - Adaptation de tous les outils en facile à lire et à comprendre (FALC) ; Pictos pop - Proposition de choix pour amener les jeunes à prendre des décisions ; - Organisation des votes du CVS pour les jeunes.
Accompagnement au logement	- Participation aux tâches domestiques : Faire son lit, ranger sa chambre... participer en fonction de ses capacités à la vie quotidienne (mise de table, débarrassage...)/ Pouvoir bénéficier de répit en internat séquentiel.
Accompagnement pour participer à la vie sociale	Accompagnement des jeunes : - Travail théorique sur les pré requis pour gagner en autonomie sur site et à l'extérieur en toute sécurité : apprentissage du vélo, de la natation et de la sécurité routière/ sécurité piéton. - Sorties éducatives pour apprendre à utiliser les transports en commun (bus, train, tramway); - Ateliers de prise en compte de l'environnement : apprendre à tenir compte de l'autre - Développement de la pair-aidance ; apprentissage de la monnaie, la valeur de l'argent - Apprentissage des règles de vie en société (avoir les comportements sociaux attendus) Soutien à la scolarité lien avec l'enseignant, participation aux ESS, (aide aux devoirs)
Accompagnement pour exercer ses rôles sociaux	Accompagnement des jeunes : - Libre participation aux activités du centre socio-culturel ; - Sensibilisation aux questions du corps / intimité et sa préservation (savoir dire non, respecter l'autre...); - Apprendre à s'occuper de soi. Travail inclusif (école centre socio culturelle, centre aéré ...)

Les services rattachés au dispositif 0/11 ans

L'UEMA : Accueille 7 jeunes enfants. Cette classe constitue une modalité de scolarisation d'élèves d'âge de l'école maternelle avec troubles du spectre de l'autisme (TSA).

Le DAR : Le dispositif s'adresse à des enfants ayant des troubles du neuro-développement, (L'autisme en faisant partie), sans déficience cognitive sévère avec des capacités pour suivre scolarité au sein d'une école de la ville.

Une équipe TSA : Elle intervient « en transversalité » sur les dispositifs sur site. Cette équipe formée aux Troubles du Spectre Autistique, veille à assurer la continuité des parcours des jeunes et transmettre les outils spécifiques.

Les prestations délivrées sur les dispositifs 11-16 ans

	Axes développés	Prestations réalisées
Prestations de santé	Soins somatiques et psychiques	<p>Accompagnement auprès des parents :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entretien psychologique et accompagnement famille par la psychologue, l'infirmier, relation famille, équipe. <p>Accompagnement auprès des jeunes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Observation et évaluation par la psychologue (Evaluation des capacités cognitives, tests, mode de relation de la personne, entretiens individuels, accompagnement autour de l'estime de soi et la confiance en soi, animation de groupes de parole) - Suivi infirmier et médecin généraliste sur site en lien avec les spécialistes en externe. (diététicien et nutritionniste, neurologues, gynécologue, orthopédiste, psychiatre...) - Lien avec des CMP, CMPP, CMPEA Hôpital de jour, suivi lors d'hospitalisations ; - Relais et coordination avec d'autres services pour informations psychologiques et médicales, ceci pendant l'accompagnement et au moment du passage sur d'autres dispositifs : Exemple UAS ou 16/ 20 ans
	Soins de rééducation et de réadaptation fonctionnelle	<p>Accompagnement auprès des jeunes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Orthophonistes (sur site et libéral) - Ergothérapie et psychomotricité (sur site et libéral) - Kinésithérapeute en libéral.
Prestations en faveur de l'autonomie	Accompagnement pour l'entretien personnel	<p>Accompagnement auprès des parents :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement des familles à la mise en place d'outils visuels au domicile. - Entretien avec les parents pour mesurer l'autonomie en terme de capacité à gérer l'hygiène (corporelle, dentaire, la vêtue en fonction de la saisonnalité...) au domicile ; <p>Accompagnement auprès des jeunes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création, mise en place de photos et de pictogrammes dédiés à l'autonomie, sous forme de chaînages; - Accompagnement aux menstruations, calendrier, autonomie. - Accompagnement à l'hygiène et vêtue: - Travail sur la connaissance du corps et ses transformations, la puberté. - Accompagnement aux menstruations, élimination. <p>Cet accompagnement est proposé lors des différentes activités : en séance de sport, à l'internat, en séances éducatives, en séances de psychomotricité, en séjours été en lien avec le service infirmerie et le planning familial.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travail autour de l'estime de soi ; - Prévention alimentaire autour des régimes particuliers, des alimentations restreintes, de l'utilisation du self. l'équipe paramédicale peut participer à ce travail.
	Relations et interactions avec autrui	<p>Accompagnement auprès des parents :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Guidance parentale, soutien à la parentalité autour de la relation et interactions avec autrui - Sensibilisation des parents autour de l'utilisation des réseaux sociaux et la mise en place de contrôles parentaux. - Participation possible des parents à l'accompagnement de groupes d'enfants lors de sorties extérieures et d'évènements exceptionnels. <p>Accompagnement auprès des jeunes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travail au quotidien sur les habiletés sociales, respect des règles de vie sociale d'un règlement intérieur, rappel de la loi... - Déploiement de pictogrammes uniformisés dans le cadre des activités ; - Aide à la communication avec des formations et sensibilisation sur les dangers et risques sur les réseaux sociaux ; - Apprendre à se déplacer de manière autonome et sécurisée : déplacement dans les escaliers, sur les trottoirs. Savoir ouvrir une porte, manipuler un sac, ne pas oublier ses affaires - Séances spéciales sur l'apprentissage de la vie de groupe : apprendre à maîtriser ses pulsions, être poli et courtois avec autrui, savoir quand vouvoyer et tutoyer... - Accompagnement aux séances d'orthophonie ; - Utilisation des jeux de société pour savoir compter, respecter l'autre, attendre son tour, accepter de perdre. <p>Soutien à la scolarité, lien avec l'enseignant, appui et formation aux AESH. Soutenir la recherche des premiers stages préprofessionnels.</p>

	<p>Accompagnement pour prendre des décisions adaptées et pour la sécurité</p>	<p>Accompagnement auprès des parents :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Apprentissage d'un parcours école vers le lieu d'habitation. (faire la part des choses entre sécurité et prendre des risques mesurés). Mise en place de contrôle du téléphone portable. <p>Accompagnement auprès des jeunes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Apprendre à faire des choix et prendre des décisions: - Apprendre à dire NON. Permettre aux jeunes de faire des demandes à des personnes non connues ; accompagnement autour de la notion de consentement / non consentement - Création de tableaux illustrés sur les relations affectives et amoureuses ; - Etre en capacité de prendre de petites responsabilités (petites missions dans et hors les murs. Respect du règlement intérieur, des codes sociaux - Mises en situation (théâtre, forum) autour de situations de stress ou d'utilisation d'objets dangereux. - Apprendre à se déplacer de manière autonome et sécurisée dans l'établissement et sur la voie publique : déplacement dans les escaliers, sur les trottoirs....dans les bus / tram / vélo. - Développement de l'orientation dans les espaces connus et inconnus. Apprentissage du code piéton ; passage de l'ASSR 1 et 2
<p>Prestations en faveur de la participation sociale</p>	<p>Accompagnement pour exercer ses droits</p>	<p>Accompagnement auprès des parents :</p> <p>Soutenir les parents pour exercer leur droit en lien avec le handicap de leur enfant (PCH, aide humaine, aides de compensation, logement mis en conformité à la situation du handicap)</p> <p>Accompagnement auprès des jeunes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recueil de l'avis du jeune avant son projet personnalisé bien que le jeune participe au temps d'élaboration de son PP; - Participation des jeunes élus aux réunions de coopérative et au CVS, commissions repas, participation groupe de parole internat ; - Participation à la journée citoyenne et au recensement ; - Possibilité de s'engager dans une activité bénévole (Restaurants du coeur, croix rouge)
	<p>Accompagnement au logement</p>	<p>Accompagnement auprès des jeunes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ateliers éducatifs : entretenir sa chambre, participer à la gestion des locaux internat. - Apprendre à utiliser l'électroménager.
	<p>Accompagnement pour participer à la vie sociale</p>	<p>Accompagnement auprès des jeunes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développement de l'autonomie dans les déplacements ; anticiper un temps de trajet, s'orienter dans une ville, gérer le stress ; - Pour les 14 / 16 ans mise en stage pour travailler les prérequis préprofessionnels. - Accompagnement vers le droit commun ; - Sorties en centre socio-culturel, médiathèque, théâtre, cinéma, école, collège, club sportif...
	<p>Accompagnement pour exercer ses rôles sociaux</p>	<p>Etre en capacité de représenter les autres au CVS et aux différentes commissions. Participation au conseil municipal des jeunes. Participation au mouvement éco citoyen (plantations vergers patagés, entretien, propreté de la cité). Respecter l'autre, les droits et les devoirs. Les sensibiliser au droit d'être protégé contre les mauvais traitements et dénoncer les actes malveillants.</p>

Les prestations délivrées sur les dispositifs 16-20 ans

	Axes développés	Prestations réalisées
Prestations de santé	Soins somatiques et psychiques	<p>Accompagnement auprès des jeunes et collaboration avec les familles ou représentants légaux autour de la santé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suivi de la santé avec médecin, infirmier coordonnateur et l'aide-soignante du DAME - Suivi infirmier et médecin généraliste sur site en lien avec les spécialistes en externe: diététicien et nutritionniste, neurologues, gynécologue, orthopédiste, psychiatre... - Lien avec des CMPP, Maison des adolescents. - Suivi lors d'hospitalisations. - Echange et conseils avec le chargé relation famille, coordonnateurs et équipe... - Accompagnement à la prise de RV en autonomie pour les + de 18 ans pour prendre soin de sa santé (médecin traitant; dentiste; ophtalmologue; gynécologue...) - Entretien psychologique et accompagnement famille par la psychologue, - Observation et évaluation par la psychologue (capacités cognitive, mode de relation de la personne, gestion des émotions; estime de soi, confiance et affirmation de soi ...) - Relais et coordination avec d'autres services pour informations psychologiques et médicales, ceci pendant l'accompagnement et au moment du passage vers le secteur adulte, l'entrée dans la vie active.
	Soins de rééducation et de réadaptation fonctionnelle	<p>Accompagnement auprès des jeunes :</p> <p>On s'oriente généralement vers la fin des accompagnements que sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les séances avec l'Orthophoniste - les Séances d'ergothérapie <p>En revanche, suivi de séances si nécessaire</p> <ul style="list-style-type: none"> -les séances avec la psychomotricienne dans certaines situations (relaxation, confiance en soi, estime de soi, motricité fine...)
Prestations en faveur de l'autonomie	Accompagnement pour l'entretien personnel	<p>Accompagnement auprès des jeunes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Poursuite des apprentissages sur l'hygiène corporelle, et dentaire, - Accompagnement aux soins de la peau et esthétique (maquillage, épilation...)
	Relations et interactions avec autrui	<p>Accompagnement auprès des jeunes sur les habilités sociales, les interactions avec autrui, la prise de confiance, l'acceptation de la différence, de l'avis contraire,...)</p> <p>Accompagnement autour du respect des règles et des limites...</p> <p>Pour cela, différents moyens et outils sont proposés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participer à divers groupes de paroles (passage à la majorité, vie affective et amoureuse et sexuelle; dangers et risques des réseaux sociaux; vie sociale... - Proposer des activités physiques et sportives : interaction et respect avec les autres (coéquipiers/adversaires; prendre soin de sa santé; respect d'un règlement; faire preuve d'autonomie et d'initiative...) Pour cela nous privilégions les activités sportives avec des inscriptions dans des clubs sportifs ; des salles de sport (L'orange bleue, Cross fit, Forméo...) - Echanges avec d'autres ESMS - Projet radio, - Projet théâtre, - Mise en situation avec des personnes non ou peu connues pour évaluer les interactions avec autrui (chantiers extérieurs, stages, manifestation en milieu ordinaire) Soutien à la scolarité en lycée dans des formations qualifiantes CAP / BAC PRO/ MFR / EREA - Entraînement aux interactions plus formelles avec des personnes inconnues
	Accompagnement pour prendre des décisions adaptées et pour la sécurité	<p>Accompagnement des jeunes :</p> <p>Prendre des décisions adaptées</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement à l'expérimentation à l'autodétermination - Apprendre à « s'imposer et s'affirmer sans s'opposer fortement », apprendre à faire respecter son choix personnel, apprendre à se différencier du choix de ses parents et ne pas coller systématiquement à l'avis de l'adulte. - Accompagnement à la définition de son projet d'avenir en fonction de ses aspirations, ses envies et ses besoins mais dans un projet réaliste et réalisable. - Choisir une orientation adaptée à ses capacités dans le secteur adulte en milieu ordinaire ou milieu protégé et prendre une décision sur le secteur d'activité...) - choisir une formation qualifiante, diplômante en prenant des décisions adaptées en fonction de ses capacités et envies. <p>Sécurité:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Apprentissage de la cuisine en autonomie et en toute sécurité (se faire un repas en toute sécurité; utilisation de matériel électroménager, gaz sans se mettre en danger...); - Se déplacer en toute sécurité: <ul style="list-style-type: none"> -Apprentissage du code / ASSR1 et 2 / permis de conduire. - Apprentissage de la conduite d'un véhicule sans permis (achat en 2022 d'une voiture sans permis électrique et automatique) -Apprendre à se déplacer en toute sécurité

Prestations en faveur de la participation sociale	Accompagnement pour exercer ses droits	<p>Accompagnement des jeunes pour accéder et exercer ses droits, ses liberté et favoriser l'accès à la citoyenneté :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser une liberté de choix, permettre au jeune de prendre des décisions et faire exercer ses droits ; - Informer le jeune sur ses droits, devoirs et obligations grâce au livret passage à la majorité ; en privilégiant les temps de parole directs avec le lui, être à son écoute de ses demandes - favoriser l'expression du jeune et sa participation pour l'élaboration de son projet personnalisé. A 18 ans, les jeunes ont le choix d'inviter ou non une personne de confiance à l'élaboration du PP. - Former et participer à un conseil municipal des jeunes et s'y impliquer; - Informer sur le droit de vote, la citoyenneté ; les démarches éco-citoyennes... - Participer à la journée citoyenne (JDC) - Informer et accompagner autour de la mise en place des mesures de protection jeunes majeurs (tutelle; curatelle), - Etre acteur et accompagner le jeune autour de l'expression de ses choix concernant son projet de vie, son orientation adulte (milieu ordinaire et milieu protégé ;AAH, RQTH...) et son choix du type d'hébergement qu'il envisage. <p>Accès au droit/ santé</p> <ul style="list-style-type: none"> - Expliquer et comprendre le fonctionnement de la sécurité sociale, demander sa carte vitale. - Etre dirigé vers le centre de planification familiale si besoin (information sur le droit à la contraception...) - Participer à la journée citoyenne (JDC)
	Accompagnement au logement	<p>Accompagnement et projet éducatif autour des activités domestiques et pour accéder à un maximum d'autonomie personnelle. Pour cela divers moyens sont proposés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Atelier enseignement ménager (cuisine ménage, repassage) - confection d'un repas et achat, course en autonomie ou en binôme - Internat (pour les moins autonome) pavillon, et FJT Falaise (chambre louée à l'année) - Stage ou accueil temporaire dans des établissements d'hébergement pour adulte en milieu protégé (foyers travailleurs ESAT, Sasla...) ou en milieu ordinaire dans des FJT de Caen ou Argentan
	Accompagnement pour participer à la vie sociale et exercer ses rôles sociaux	<p>Accompagnement des jeunes pour participer à la vie sociale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développement de l'autonomie dans les déplacements (apprendre à être autonome dans ses déplacements à pied ;en transport en commun ou vélo, scooter...); - Définition d'un projet de vie et professionnelle- Insertion sociale et professionnelle- Accès à la formation et ou à un emploi) : - Consolider des apprentissages techniques et préprofessionnels par le biais d'ateliers diversifiés sur site (menuiserie, espace vert, vie quotidienne, conditionnement, floriculture, art floral, relooking meubles...) - Favoriser l'expérimentation et la pair-aidance entre binômes de jeunes entre les jeunes plus expérimentés et les moins expérimentés ; - Favoriser les stages en milieu ordinaire (entreprises, commerces, collectivités territoriales...) ou activités inclusives et intégratives en petits groupes à l'extérieur (chantiers extérieurs, , Ressourcerie la Ruche, Jardinage au jardin du château de Falaise, Association les vergers partagés, Ferme de Louvière, Ménage salle de sport l'Orange bleue ; Cross fit ...) - Immersion (stage accompagné d'un éducateur du DAME) en ESAT à partir de 16 ans (les conquérants et l'Essor à Falaise) ; - Mise en stage en autonomie à 18 ans dans les différents ESAT de Falaise et de la région - Accéder à des activités bénévoles (resto du cœur, festival papillon de nuit, festival Beaugard...) - Participation au DUO DAY - Immersion sur des centres de formation ou lycées et visites de centres de formation (lycée Oasis, MFR, CFA...) <p>Accompagnement autour de l'accès des activités sociales et de loisirs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement vers des activités sportives en autonomie (cross fit Caen ; salle de sport l'orange bleue, Forméo...) à Falaise - Partenariat associations sportives (handball adapté, club de foot, UNSS) - Partenariat avec le collège et le lycée de Falaise pour des activités sportives partagées... ; - Partenariat avec le local jeunes de Falaise (mercredis et pendant les vacances scolaires- séjour inclusif...) - Séjours DAME dans différentes régions en juin et juillet pour les - de 18 ans, - Sortie cinéma, concert (accès à la carte Atout Normandie), festival de musique, festival danse de tous les sens...
	Accompagnement en matière de ressources et d'auto-gestion	<p>Accompagnement auprès des jeunes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement autour de l'autonomie de gestion d'un budget et d'argent de poche - Accompagnement à l'ouverture d'un compte en banque. - Aide à l'ouverture des droits (AAH; tutelle, aide sociale; APL...). - Information, conseils et mise en œuvre des protections jeunes majeurs (tutelle, curatelle, habilité familiale...) <p>Soutien à la scolarité en lycée. Lien avec les partenaires de l'éducation nationale. Formation professionnelle qualifiante, diplômante.</p>

Les prestations délivrées sur les dispositifs UAS

	Axes développés	Prestations réalisées
Prestations de santé	Soins somatiques et psychiques	<p>Commun à tous les profils :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entretien psychologique et accompagnement famille par la psychologue, l'infirmière, relation famille, équipe... - Observation et évaluation par des psychologues (capacités cognitive, mode de relation de la personne, bilans déficience, d'âge développemental, TSA ; - Groupes de parole (familles et/ou jeunes) ...) - Suivi infirmier et médecin généraliste sur site en lien avec les spécialistes en externe. - Médecin de rééducation fonctionnelle - Lien avec les spécialistes : Diététicien et nutritionniste, neurologues, gastroentérologue, gynécologue, orthopédiste, psychiatre, ... - Réseau de partenaires (CMP, maison des ados ...) <p>Spécificités polyhandicap :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travail sur les émotions et l'expression du ressenti avec différents supports (souvent pas ou peu de langage verbal) - Mise en place des corsets, attèles. Soins de nursing (changes...). Massage, bien être... - Soulagement et repérage de la douleur, attention au confort de la personne, aux postures, préventions escarres. - Matériel technique accompagnement des familles et enfants par les équipes. - Formation aux premiers secours du personnel pour éviter les fausses routes. <p>Spécificités autisme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evaluation d'intensité des TSA et profils sensoriels. CMP, maison des ados, CRA.
	Soins de rééducation et de réadaptation fonctionnelle	<p>Accompagnement auprès des jeunes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Orthophonistes (sur site et libéral) - Ergothérapie, psychomotricité (sur site et libéral) - Kinésithérapeute en partenariat libéral
Prestations en faveur de l'autonomie	Accompagnement pour l'entretien personnel	<p>Accompagnement des jeunes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Hygiène/ vêtue / alimentation/ éliminations / notamment au travers de temps éducatifs quotidiens paramédicaux, en individuel en collectif. Support de l'internet, W-E ouverts et transferts. - Désensibilisation aux troubles alimentaires / travailler sur la sélectivité alimentaire / Le rythme pendant le repas/ ateliers repas/ le travail sur le temps / troubles de la déglutition - Acquisition de la propreté quand c'est possible / les règles d'hygiène / les routines / - Atelier esthétique - Transfert des pratiques vers la famille et les structures partenaires (exemple passeport imagé...); cahier de vie pour que le jeune communique avec sa famille.
	Relations et interactions avec autrui	<p>Accompagnement des jeunes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de pictogrammes, photos, chainage ; objets de communication / transitionnels - Travail au quotidien pour apprendre à faire des choix. Guidance parentale. VAD. Groupes de parole avec les jeunes. Groupes d'habilité sociale. - Atelier pour travailler l'interaction, pour se connaître, connaître son corps et reconnaître l'autre. - Atelier théâtre - Atelier d'expression corporelle – salle sensorielle - Jeux pour apprendre à gérer l'attente, « gérer » son temps libre... Jouer avec l'autre (ex : atelier musique) - Verbalisation lors des activités pour ceux qui le peuvent.
	Accompagnement à l'extérieur avec déplacement d'un professionnel	<p>Accompagnement des jeunes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aide au déplacement en fonction de la mobilité du jeune. - Mise à disposition de matériel adapté et d'un accompagnement ergothérapeutique. - Travail de repérage, s'orienter au sein de l'établissement, d'un magasin et de la cité. Mise en place de rail de déplacement.
Prestations en faveur de la participation sociale	Accompagnement pour exercer ses droits	<p>Accompagnement des jeunes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Proposer des choix, amener les jeunes à faire des choix, temps de paroles privilégiés ; - Rencontre du jeune avant son parcours personnalisé : respecter la parole des personnes accompagnées, adapter tous les outils en FALC. ; - Adaptation des outils aux capacités de compréhension ; - Travail avec la famille pour favoriser le passage à la majorité, favoriser la pensée propre malgré le handicap. Groupe de parole des parents (en vue du statut d'adulte) - Constitution du dossier d'Orientation adulte : Foyer de vie, MAS, FAM. - Chargés des relations familles... (quotidien, MDPH, intimité,...) ; - Adaptation des modalités pour participer aux élections CVS ; - Lien avec la MDPH et la DEF autour des situations critiques.
	Accompagnement au logement	<p>Accompagnement des jeunes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation aux tâches domestiques en fonction de leurs possibilités ; - Visites de structures adultes, stages et accueil temporaire ; - Travail de l'ergothérapeute pour les aménagements des domiciles
	Accompagnement pour participer à la vie sociale	<p>Accompagnement des jeunes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recueil du désir du jeune ; - Atelier pour apprendre à attendre son tour, tenir compte de l'autre et de ses problématiques, préparer le matériel pour soi mais aussi pour les autres ; - Activités pour aborder les règles de vie, règles de la vie en société et apprendre à avoir les comportements sociaux attendus ; - Mise en place de partenariats avec des structures de droits communs (local ados, centre de loisirs, école de musique ...) - Jeux de société pour comprendre les règles, accepter de perdre et respecter l'autre ; - Mise en place de stages : visites, accompagnements, entretiens, rédaction des dossiers, bilans etc... - Déplacements en sécurité ; - Portes ouvertes, manifestations festives ; - Lien aux familles (chaque vendredi) sur le groupe TSA ; - Guidance parental - soutien à la parentalité.
	Accompagnement en matière de ressources et d'auto-gestion	<p>Accompagnement des jeunes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aide à l'ouverture de droits par les chargés de relation famille (tutelle, aide sociale...) - Lien continu avec les tuteurs et responsables légaux.
	Accompagnement pour exercer ses rôles sociaux	<p>Accompagnement des jeunes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Temps scolaire adapté (souvent en interne) en individuel ou tout petit groupe ; - Projets avec des écoles pour travailler l'interaction sociale ; - Guidance parentale / guidance AESH ; - Accès au droit commun (recherche de médecin, mode de garde ...) / RSVA / Prestations PCH (aide à domicile) ; - Sensibilisation aux questions du corps/ intimité et sa préservation/ savoir dire non/ respecter l'autre. S'occuper de soi / occuper sa place d'enfant, d'ado ou d'adulte ; - Partenariat avec le planning familial ; - Passerelles avec le dispositif pré-professionnel (16-20ans).

5.2. Les modalités d'accompagnement proposées

- Accompagnement en milieu ouvert
- Accueil de jour sur site
- Offre d'hébergement : informations sur la pratique du répit ouvert à tous les jeunes (sauf si besoin de suivi médical nocturne)

5.3. Les étapes de l'accompagnement

- La procédure d'admission et l'accueil
- La personnalisation de l'accompagnement : informations sur la participation de la famille et du jeune à la réunion d'élaboration du projet personnalisé
- La procédure de sortie

5.4. La communication et la coordination interne

- La coordination des interventions entre les professionnels
- Les espaces et outils de communication
- Le partage d'information

5.5. Le partenariat

- Le partenariat institutionnel lié aux missions du DAME
- Le partenariat opérationnel lié à l'accompagnement des projets et des parcours des personnes

5.6. La gestion des dossiers des personnes accompagnées

Conformément à la loi du 2 janvier 2002, l'utilisateur a un « *droit d'accès à toute information ou document relatif à sa prise en charge... (Article 7)* ». Par ailleurs, afin d'assurer la confidentialité de certains éléments du dossier tout en autorisant l'accès aux professionnels à certaines pièces utiles à leur fonction, une procédure relative à la consultation des dossiers de l'utilisateur a été validée.

5.7. Les événements indésirables

Lorsque survient un EI (Evènement indésirable) ou lorsqu'un salarié recueille un témoignage d'EI, il rédige un court rapport à l'aide du document support.

L'ensemble des EI est transmis au directeur de l'établissement concerné. Ils sont évalués et font l'objet d'un traitement en adéquation avec la gravité. Ainsi, selon les situations, en interne l'évènement pourra simplement être traité en équipe ou pourra faire l'objet d'une sanction disciplinaire. En externe il pourra faire l'objet d'une

information auprès de la famille, d'un signalement auprès des autorités (ARS et autorités judiciaires) et/ou d'une plainte.

6. Les ressources

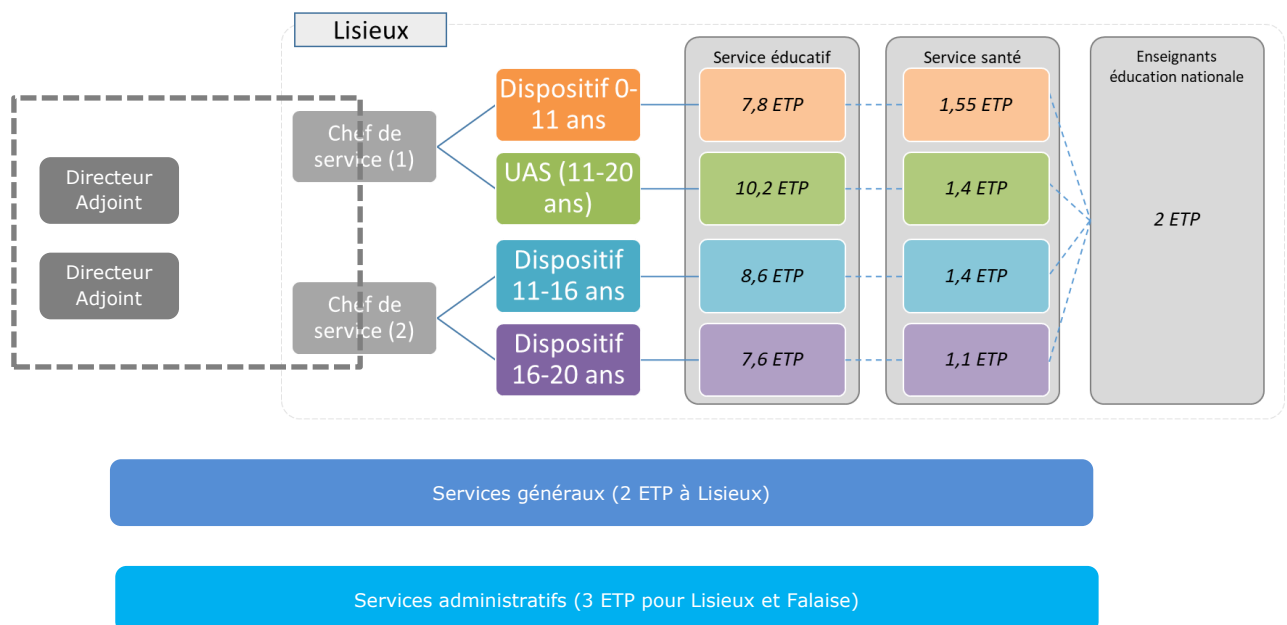
- Ressources financières
- Ressources matérielles et locaux
- Les véhicules
- Le matériel
- Les locaux

6.1. Les ressources humaines

Le projet associatif 2022-2026 contient 3 orientations en matière de ressources humaines :

- Permettre aux salariés d'assurer un accompagnement de qualité,
- Œuvrer pour une qualité de vie au travail,
- Soutenir l'initiative et la créativité des salariés.

A la date du 01-01-2023, l'organigramme est le suivant :



Les délégations

Les délégations sont formalisées dans un document unique de délégation (DUD).

Ce document précise la nature et l'étendue de la délégation, notamment en matière de :

- Conduite de la définition et de la mise en œuvre du projet d'établissement ou de service ;
- Gestion et animation des ressources humaines ;
- Gestion budgétaire, financière et comptable ;
- Coordination avec les institutions et intervenants extérieurs.

Le document unique de délégation est accessible au Siège Social de l'Association.

6.2. Les rôles et les fonctions

Fonctions	Rôles
<p>CADRE DU POLE ENFANCE Directeur Directeur adjoint Chefs de services</p>	<p>Recrutement Management équipe Entretiens professionnels Gestion congés Animation de réunions Réunions de service Gestion parcours des usagers Gestion budget Gestion des caisses Gestion parc automobile –informatique-sécurité Fournisseurs Relations familles Admissions Communication Médiation Partenariat réseau Prospection et développement de partenariats Veille législative / réglementaire Accompagnement démarche qualité Mise en conformité des obligations réglementaires</p>
<p>L'équipe administrative</p>	<p>Assurer l'accueil physique et téléphonique Gérer les dossiers administratifs des usagers Gestion administrative (séjours, CVS...) Saisir des synthèses, avenants, bilans divers, (CDA), DIPC, PP des usagers... Frappe de courriers divers Assurer le classement des documents Assurer le suivi administratif Gérer les dossiers du personnel Gestion administrative de la paie, des factures, déclarations, contrats, décomptes horaires... Assurer le traitement quotidien du courrier et des Emails</p>
<p>L'équipe des services généraux</p>	<p>Aide cuisine Préparation, présentation, mixés, débarrassage et vaisselle Entretien des locaux et matériel Parc auto, petites réparations, maintenances ... Interlocuteur des fournisseurs Lingère Lavage Séchage du linge Chauffeurs Transport domicile IME et en journée pour RDV individuels</p>

<p>Médecin généraliste</p>	<p>Suivre l'évolution de l'état de santé des jeunes Assurer le suivi et le bilan pour les dossiers CDA Établir les certificats médicaux, d'orientation, de renouvellement de prise en charge MDPH et de prises en charge Permettre la continuité médicale et la cohérence des soins Garantir le lien avec les professionnels du secteur dans le cadre du suivi Mettre en place un suivi médical (au moins une visite médicale annuelle) et constituer les protocoles d'urgences et/ou de soins spécifiques</p>
<p>Infirmier</p>	<p>Coordonner les soins pour l'ensemble des jeunes du DAME en lien avec : - Le médecin - les psychologues - Les rééducateurs - Les aides-soignantes Tenir à jour le dossier de santé des jeunes, en assurer la tenue, le contrôle et le suivi Assurer les contacts et correspondances Participer et assister l'équipe éducative dans le cadre d'activités liées à la santé / Repas en soutien de certains groupes Encadrer les stagiaires infirmiers Appliquer les prescriptions médicales des traitements et assurer la distribution au repas / Tenue et contrôle des posologies / Suivi des ordonnances Dispenser des soins infirmiers d'urgence ou non. Évaluer pour poser un diagnostic et faire intervenir le médecin généraliste de l'IME ou demander à la famille de se rendre chez leur médecin traitant</p>
<p>Psychologue Neuropsychologue</p>	<p>Évaluation Des jeunes Par des observations cliniques (en entretien ou sur les groupes) ou par des bilans Évaluer les capacités cognitives, instrumentales, relationnelles et les troubles psychoaffectifs Participer aux diverses réunions et travailler en équipe Apporter un éclairage spécifique et participer à l'analyse de la situation du jeune pour favoriser un regard global Soutien des équipes Rédactions des bilans de renouvellement ou d'orientation pour la MDPH Liens et réunions avec partenaires extérieurs Accompagnement des familles Aider à une meilleure compréhension des enjeux relationnels et du handicap Mettre en place et assurer un accompagnement des jeunes de façon régulière ou ponctuelle / en individuel ou en groupe sous forme d'entretiens Proposer des médiations Appliquer des méthodes préconisées par l'HAS</p>
<p>Orthophoniste</p>	<p>Assurer un suivi thérapeutique Rééducation de l'articulation Rééducation de la parole et du langage oral Travail de compréhension et de concentration, attention Rééducation du langage écrit Participer aux différentes réunions Conseiller Les familles et les encadrants pour favoriser dans le quotidien la continuité des exercices. Évaluer une situation et élaborer un diagnostic orthophonique (bilan).</p>
<p>Psychomotricien</p>	<p>Accompagner le jeune par le biais d'une thérapie psychomotrice selon différentes modalités : groupe, individuel, lieux, médiations. Participer à des groupes pluridisciplinaires réguliers ou ponctuels.</p>

	<p>Réfléchir et échanger autour des projets en équipe avec les partenaires et les familles. Évaluer le schéma corporel, la dimension relationnelle et affective, le rapport à l'espace et au temps. Établir les perspectives de travail pour favoriser l'évolution du jeune selon ses difficultés et ses potentialités</p>
Ergothérapeute	<p>Réaliser les prises en charge en individuel ou en groupe Stimuler l'autonomie (repas, déplacements, ...) Demander des devis ; essai et installation de matériel orthopédique et médical. Rendre compte à la direction de l'activité exercée tout au long de l'année. Interpeller la direction sur les besoins et les problématiques Élaborer des objectifs de travail et réaliser un bilan annuel écrit de la prise en charge dans le cadre des PP. Rencontrer famille naturelle ou famille d'accueil en lien avec le coordonnateur S'assurer d'une liaison adaptée avec la famille (cahier de liaison). Évaluer les capacités fonctionnelles ou d'autonomie en lien avec les actes de la vie quotidienne Élaborer le diagnostic</p>
Coordinateur	<p>Coordonner le processus d'accompagnement du jeune de l'admission à la sortie du dispositif Assurer le lien entre les membres de l'équipe du Dispositif Être ressource pour la réalisation des écrits professionnels Communiquer en externe – Être en veille face aux évolutions du secteur et du territoire. Mettre en cohérence les actions menées entre le dispositif et la famille. Orienter et accompagner la famille dans les démarches administratives. Assurer des liens partenariaux pour fluidifier le parcours du jeune pour : - la scolarité - les services sociaux - les organismes de loisirs et culture - le travail - son orientation</p>
Chargé de relations familles	<p>Accompagner les familles dans des démarches administratives en lien avec le coordonnateur Proposer une guidance parentale en vue d'apporter des outils pour développer l'autonomie du jeune dans les actes de la vie quotidienne (hygiène, repas, loisirs, déplacements...) Accompagner la famille dans la parentalité en vue de mettre en cohérence l'action du dispositif et la vie familiale</p>
L'équipe éducative	<p>Accueillir l'enfant, le jeune ou le jeune adulte dans sa singularité Concevoir et conduire une analyse et une action éducative au sein d'une équipe pluridisciplinaire Intervenir dans le respect de la déontologie et contribuer à évaluer et développer la qualité d'accompagnement au sein du DAME Réguler la dynamique de groupe et proposer un espace d'accueil agréable et sécurisant Construire et mettre en œuvre un projet d'accompagnement individualisé, avec le jeune et sa famille en visant l'inclusion dans les organisations de droit commun</p>
L'ÉQUIPE PEDAGOGIQUE 3 professeurs des écoles mis à disposition par l'EN	<p>Organiser des modalités de scolarisation en milieu ordinaire (UEE, intégrations individuelles ou collectives...) Travailler les compétences scolaires en fonction du projet pédagogique individualisé Multiplier les supports et les adapter à chaque jeune Restaurer l'estime de soi et dédramatiser l'apprentissage scolaire en partant de ce que le jeune sait faire à son arrivée Être en lien avec l'équipe éducative pour assurer la cohérence de l'accompagnement Construire le projet pédagogique En lien avec le projet éducatif du jeune</p>

6.3. Autres aspects RH

La gestion des ressources humaines est articulée autour des points suivants :

- La gestion prévisionnelle des emplois et de compétences
- Le recrutement de salariés
- Les entretiens professionnels
- La formation
- Les analyses des pratiques
- Le travail en équipe pluri disciplinaire
- La qualité de vie au travail

7. Les axes d'amélioration du projet

7.1. Les modalités d'évaluation et de pilotage du projet

La vie du projet ne s'arrête pas à sa rédaction. Dans sa dimension prospective, le projet nécessite un suivi et une actualisation. Le suivi est celui de la réalisation des objectifs d'évolution indiqués dans le projet, à partir notamment des fiches actions et des tableaux de bord mis à jour.

Pour assurer le suivi de la mise en œuvre du projet du DAME, deux instances sont mises en place :

- Un groupe de pilotage propre à l'établissement :
Le Comité Qualité Etablissement
- Un groupe de pilotage associatif, assurant le pilotage et l'évaluation des axes transversaux des projets des établissements ou des services :
Le Comité Qualité Global

7.2. Perspectives / axes d'amélioration

Projets des établissements et services -2023-2027 Plan d'action des axes d'amélioration

Actions communes à tous les établissements & services de l'association

Thème et lien avec le PA	Objectif général	Objectif opérationnel	Moyens envisagés
<p>Promouvoir la bientraitance et la réflexion éthique des professionnels</p> <p><i>(Engagement / salariés)</i></p>	Promouvoir la culture éthique	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place la démarche - Organiser une instance associative 	Créer un groupe de travail pour définir les modalités de mise en place d'un comité éthique
<p>Définir et mettre en œuvre une stratégie de Responsabilité Sociétale des Entreprises</p> <p><i>(Transversal)</i></p>	Intégrer les préoccupations sociales et environnementales à l'activité des ESMS et promouvoir le développement durable	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place la démarche - Faire un état des lieux et définir les priorités 	<ul style="list-style-type: none"> - Créer des groupes de travail associatifs selon les thématiques arrêtées - Créer des questionnaires
<p>Favoriser l'autodétermination des personnes accompagnées, leur implication dans la cité et leur bien-être</p> <p><i>(Epanouissement / personnes accompagnées)</i></p>	Permettre à la personne d'être actrice de son parcours	<ul style="list-style-type: none"> - Définir les conditions d'autodétermination sécurisées pour la personne accompagnée - Sensibiliser les professionnels 	<ul style="list-style-type: none"> - Faire une étude sur les modalités de mise en œuvre du droit à l'expérimentation - Recueillir dans le cadre du CVS les avis des personnes sur ce thème - Développer les groupes d'expression
<p>Œuvrer pour une qualité de vie au Travail</p> <p><i>(Epanouissement / salariés)</i></p>	Œuvrer pour une qualité de vie au travail	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser le plan d'actions suite au diagnostic réalisé en 2022 	<ul style="list-style-type: none"> - Constituer des groupes de travail pluridisciplinaires au niveau associatif - Intégrer la QVT dans les plans qualités des ESMS
<p>Développer un système d'information performant et conforme</p> <p><i>(Transversal)</i></p>	Développer un usage éthique et sécurisé du numérique dans tous les établissements et services	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter les échanges d'informations au service de la qualité d'accompagnement des usagers et améliorer les conditions de travail des professionnels 	<ul style="list-style-type: none"> - Créer un groupe de pilotage associatif - Créer un groupe projet dans chaque ESMS - Déployer le DUI

Projets des établissements et services -2023-2027

Plan d'action des axes d'amélioration

DAME

Thème et lien avec le PA	Objectif général	Objectif(s) opérationnel(s)	Moyens envisagés
<p>Favoriser l'autodétermination des personnes accompagnées</p> <p><i>(Epanouissement)</i></p>	Développer la participation des personnes accompagnées	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place la participation aux PP - Organiser des instances pour relever l'expression des usagers 	<ul style="list-style-type: none"> - Groupes de parole - Elaboration du PP avec le jeune et sa famille à systématiser - Associer les usagers et leurs familles à l'évaluation du fonctionnement du DAME
<p>Adapter notre offre et développer des projets innovants pour répondre aux besoins et attentes</p> <p><i>(Créativité / Personnes accompagnées)</i></p>	Développer l'organisation en mode DAME	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre et développer l'offre d'hébergement et le « répit » - Chercher des partenariats externalisés notamment pour les ateliers 16/20 - Proposer des actions inclusives au collège, lycée et en insertion professionnelle. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les cadres intermédiaires peuvent prospecter auprès de nouveaux partenaires - Proposer des temps de répit aux familles qui n'avaient pas jusqu'alors de notification adéquate.
<p>Respecter les droits des personnes accompagnées et favoriser l'exercice de leurs droits fondamentaux et libertés individuelles</p> <p><i>(Personnes accompagnées / engagement)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Développer les formations et informations sur les droits des personnes accompagnées en direction des jeunes, leurs familles et des professionnels - Permettre un accompagnement sans rupture de parcours 	<ul style="list-style-type: none"> - Informations RBPP pour les salariés à réactualiser - Formations mixtes salariés/familles/usagers - Poursuivre les modules vie affective et sexuelle 	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser une partie des fonds de formation pour ces actions de formation. - S'assurer que des binômes de professionnels soient formés pour les modules vie affective et sexuelle - Accompagnements en file active
<p>Promouvoir l'inclusion scolaire, l'inclusion professionnelle selon les capacités des personnes accompagnées et partenariat</p> <p><i>(Personnes accompagnées / épanouissement)</i></p>	Maintenir et développer les accompagnements en milieu scolaire ordinaire	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'UEE - Développer les conventions avec l'EN - Obtenir de l'EN et des mairies une convention cadre facilitant toutes les initiatives sur un territoire - UEMA : conserver le niveau de qualification (former les nouveaux personnels) - DAR : être vigilant aux profils de jeunes adressés pour respecter le cadrage initial. 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les partenaires et co-construire les projets innovants avec l'EN - Liens permanents avec la MDPH - Travailler avec les mairies, collèges, pour l'attribution des locaux - Supervision pour les services spécifiques TSA

<p>Permettre aux salariés d'assurer un accompagnement de qualité et favoriser leur créativité</p> <p><i>(Engagement / Salariés)</i></p>	<p>Accompagner l'évolution des pratiques professionnelles</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre les formations et informations autour des RBPP. - Favoriser les initiatives innovantes 	<ul style="list-style-type: none"> - Consacrer une part du plan de formation aux RBPP - Accorder des moyens financiers matériels et humains pour des projets innovants
<p>Permettre la participation à la vie sociale et les liens sociaux, dans et hors l'établissement ou le service</p> <p><i>(Personnes accompagnées/épanouissement)</i></p>	<p>Accompagner l'implication à la vie sociale</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Participer aux instances représentatives dans et hors le DAME - Promouvoir l'accès à l'Habitat inclusif 	<ul style="list-style-type: none"> - CVS - Réunion de coopérative - Conseil municipal des jeunes
<p>Accompagner les personnes en situation de handicap dans leur parcours de vie</p> <p><i>(Engagement / Personnes accompagnées)</i></p>	<p>Permettre un accompagnement sans rupture de parcours en toute sécurité</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Apporter une aide aux aidants et aux familles - Être à leur écoute pour définir leur projet de vie - Permettre des essais/erreurs - S'assurer de la sécurisation du circuit des médicaments 	<ul style="list-style-type: none"> - Développer la pair-aidance - Développer le répit - Participation à l'élaboration du P.P - Accepter de suspendre provisoirement un accompagnement mais laisser la porte ouverte - Revoir la procédure « circuit du médicament »
<p>Renforcer le lien avec les familles, et soutenir les aidants</p>	<p>Conjuguer nos actions avec les familles au bénéfice du jeune</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Faire avec les familles sans se substituer à elles. 	<ul style="list-style-type: none"> - Développer le répit - Être en lien avec des partenaires pour répondre aux besoins non couverts par notre service - Proposer un accompagnement lorsque nécessaire par un chargé des relations familles
<p>Œuvrer pour une qualité de vie au travail</p> <p><i>(Epanouissement / Salariés)</i></p>	<p>Favoriser l'épanouissement des salariés dans leurs fonctions.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Anticiper les risques (conflits, usure professionnelle, Troubles Musculosquelettiques...) - Embellissement des locaux et du cadre naturel 	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer des instances de régulation, réunion, échange, ADPP... - Être à l'écoute des projets - Travailler de concert avec les RP pour améliorer la QVT (DUERP, réunion RP de proximité...) - Permettre la mobilité au sein du DAME - Plantation d'arbres.

<p>Renforcer l'efficience d'organisation et de gestion</p> <p><i>(Transversal)</i></p>	<p>-Améliorer la gestion des outils de communication</p> <p>- Définir et mettre en œuvre une stratégie de Responsabilité Sociétale</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Se doter d'une structuration informatique (raccordement à la fibre, ordinateurs, téléphonie, outil de réunion à distance...) - Outils de suivi et d'évaluation - Favoriser les actions de développement durable 	<ul style="list-style-type: none"> - Remplacement du parc informatique qui permet l'accès de tous au serveur. - Messagerie et adresse individuelle - Fibre à installer - Téléphone portable pour les salariés intervenant en milieu ordinaire - Revoir les procédures (plan bleu, ...) - Mise en place du DUI - Arborescence informatique à revoir / - Tri sélectif, économies d'énergie, renouvellement parc auto (véhicules électriques, hybrides...)
-----------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------